

LEGENDE: CLOISON AMOVIBLE FAUX PLAFONDS H: 2m10 / GTL: TABLEAU ÉLECTRIQUE
 VRE: VOLET ROULANT ÉLECTRIQUE / VC: VOLET COULISSANT / BSO: BRISE SOLEIL ORIENTABLE / PFC: PORTE FENÊTRE COULISSANTE / PF: PORTE FENÊTRE / F: FENÊTRE / AVF: ALLÈGE VITRÉE FIXE



LOGEMENTS COLLECTIFS
 143 avenue de la Timone 13010 MARSEILLE

PLAN DE VENTE

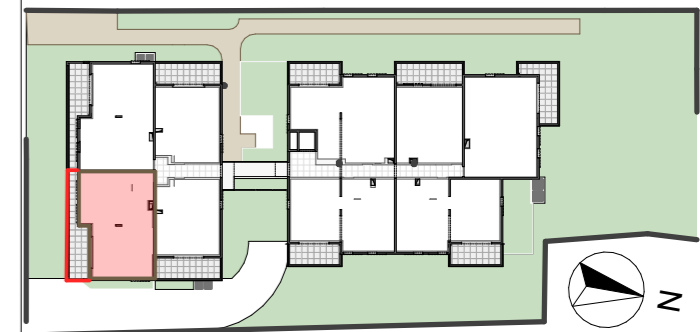


TABLEAU DES SURFACES

BAT. - ETAGE	TYPE N° APP.
A - ETAGE 2	LOT A22 - T3
SEJOUR CUISINE	30,60 m ²
CHAMBRE 1	11,50 m ²
CHAMBRE 2	10,00 m ²
SALLE D'EAU	4,70 m ²
WC	1,90 m ²
DEGAGEMENT	9,30 m ²
SURFACE HABITABLE	68,00 m²
BALCON	17,10 m ²

Document non contractuel établi sur la base du dossier de permis de construire et pourra subir des adaptations dimensionnelles, techniques et d'organisation, afin de répondre aux contraintes induites par les études d'exécutions (contraintes techniques et réglementaires). Les cotations et les surfaces mentionnées dans le présent document sont données à titre indicatif. Les poteaux, retombées, soffites, faux-plafonds, masquettées, canalisations, radiateurs ne figurent pas forcément sur le plan et lorsque ces éléments sont figurés, ils le sont à titre indicatif, le positionnement définitif de ces ouvrages étant susceptible d'évoluer en fonction des différentes études techniques des corps d'états. L'encombrement des gaines et la profondeur des placards sont approximatifs. Les rectangles et cercles en pointillés sont représentés à titre indicatif dans le respect de la norme accessibilité P.M.R. Les équipements peuvent subir des modifications en fonction des contraintes de réalisation. Un dénivelé peut exister entre le niveau fini intérieur du logement et le niveau fini extérieur de la terrasse ou du jardin en fonction des nécessités techniques de réalisation. La topographie du site et donc du jardin n'est pas forcément renseignée. Le jardin pourra comporter des dénivelés ou encore des restanques. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. Les éléments de mobilier ne sont représentés qu'à titre indicatif.